SYNDICAT MIXTE DES MARAIS DES OLONNES

Les Sables d'Olonne, le 22/05/2023

Dossier suivi par Paul Gaborit Nos Ref : 2023 PG/DC paul.gaborit@lessablesdolonne.fr

Préfète coordonnatrice de basin PRÉFECTURE DE RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE 181 Rue de Bourgogne Boulevard Briand 45042 ORLÉANS Cedex 1

Madame Régine ENGSTROM

Objet : Déclaration d'intention d'engager un Programme d'Études Préalable au PAPI

Madame la Préfète,

Le Syndicat Mixte des Marais des Olonnes élabore un second Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Dans l'attente de l'élaboration et de la labellisation de ce futur PAPI, et dans l'objectif de poursuivre les actions entreprises dans le premier PAPI tout en anticipant les prochaines actions, le Syndicat Mixte des Marais des Olonnes s'engage dans la mise en œuvre d'un Programme d'Études Préalable (PEP).

A ce stade, il est envisagé que le Programme d'Études Préalable permette entre autres :

- De poursuivre l'animation du PAPI;
- De réaliser l'évaluation environnementale nécessaire au dépôt du dossier PAPI 2 ;
- De réaliser une étude complémentaire sur le risque de submersion marine dans le centreville des Sables d'Olonne ;
- De définir une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte, en lien avec les suivis réalisés dans le cadre des observatoires du littoral locaux ;
- De mettre en place les travaux recommandés de réduction de vulnérabilité pour les biens à usage d'habitation où à usage mixte, qui font suite aux diagnostics réalisés dans le cadre du premier PAPI.

Le Syndicat Mixte des Marais des Olonnes prendra contact très rapidement avec les services de l'État concernés pour organiser une réunion de pré-cadrage nécessaire à la bonne constitution du dossier.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Copie :

- DREAL des Pays de la Loire
- DDTM de la Vendée
- Préfecture de la Vendée